



HAL
open science

“ L’art et la science à l’épreuve du paysage ”, Solange Gonzales et Anne-Lise Rey (dir.)

Catherine Chomarat-Ruiz

► **To cite this version:**

Catherine Chomarat-Ruiz. “ L’art et la science à l’épreuve du paysage ”, Solange Gonzales et Anne-Lise Rey (dir.). Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l’aménagement de l’espace, 2010. hal-03849478

HAL Id: hal-03849478

<https://hal.science/hal-03849478>

Submitted on 11 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'art et la science à l'épreuve du paysage

Art and science to the test of landscape

Par Catherine Chomarar-Ruiz Publié le 24/02/2010 sur Projet de Paysage - www.projetsdepaysage.fr

En France, les écoles de paysage forment deux sortes de « paysagistes », soit des concepteurs (*Landscape architects*), comme c'est le cas de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles ; soit des ingénieurs, spécialistes des végétaux, à l'École nationale d'ingénieurs de l'horticulture et du paysage d'Angers¹. Sans que l'art et la science s'excluent totalement dans ces formations, l'accent est davantage mis sur le paysage en tant que « portion du territoire perçu » ou, par exemple, en tant qu'environnement plus ou moins porteur de « biodiversité² » et à « renaturer³ ».

Se former au métier de paysagiste, afin de répondre au désir social d'aménités inhérentes au paysage, reviendrait par conséquent à choisir entre l'art et la science. Ce serait accepter la distinction entre l'art, qui mobilise plutôt la sensibilité aux ambiances paysagères, une compréhension intuitive des phénomènes naturels en vue de produire des émotions, et la science, qui fait appel à la raison - capacité à distinguer le vrai du faux de façon universelle - et aux connaissances provenant des sciences de l'homme et de la société ou des sciences de la nature.

Cependant, le paysage ne doit pas être confondu avec la notion grecque de *cosmos*. Si l'on admet que l'homme ne se comprend plus lui-même comme une partie d'un grand Tout harmonieux, en raison du pouvoir sur la nature que lui confère la technique, le paysage est tout à la fois le résultat de la perception, de l'action et de la connaissance humaine. Il découle non pas de l'art *ou* de la science, voire de l'art et de la science, mais d'une anthropisation consciente du réel où se mêlent indissolublement art et science⁴.

Le paysage met donc à l'épreuve la pertinence d'une distinction entre l'art et la science que peu d'artistes et de scientifiques remettent en question. En posant la question des relations entre art et science sur le terrain du paysage, à travers la manière dont l'expertise paysagère a été critiquée, nous tenterons d'éclairer les fondements de cette opposition. Puis nous mettrons en lumière les paradigmes qui ont sous-tendu les sciences du paysage. À l'aune d'un paradigme scientifique émergent, nous avancerons alors l'hypothèse du dépassement de cette opposition art/science. Et nous nous interrogerons tant sur les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à ce dépassement que sur sa signification. N'est-ce pas l'unité des sciences du paysage et, peut-être, une forme de reconfiguration des savoirs que le paysage incite à penser à travers l'unité art/science qu'il appelle ?

L'expertise paysagère contestée

Fonction, rôle et portée éthique de l'expertise paysagère

L'expertise paysagère semble aujourd'hui décriée alors même qu'on a pu faire appel à elle pour déterminer l'intérêt esthétique ou patrimonial d'un site, les potentialités qu'un lieu vernaculaire recèle du point de vue des usages ou des aménités qu'il est susceptible de procurer.

Dès lors qu'il s'agit de sauvegarder un site historique ou naturel, d'installer un champ d'éoliennes, d'implanter une agence de traitement des eaux, un incinérateur de déchets, les collectivités territoriales recourent aux compétences d'un expert pour évaluer et comparer plusieurs sites entre eux. Autant dire, pour qui douterait

de l'importance de l'expertise paysagère, qu'elle engage une responsabilité morale à l'égard des générations futures. Son rôle consiste à proposer ce que nous devons transmettre, ou ce que nous pouvons ne pas léguer, en matière de paysage.

Une expertise dépourvue de rationalité, arbitraire, relative et non falsifiable

Quels sont les arguments de la mise en question de ce type d'expertise ? Au nom de la perception des ambiances paysagères et des sensations que ces dernières suscitent, en raison d'un blanc-seing accordé à un paysagiste susceptible de révéler le potentiel paysager, elle néglige, notamment, la biodiversité des écosystèmes. Eu égard à l'idée qu'un concepteur pourrait identifier et satisfaire le désir social de paysages, elle accorde peu de place à la médiation, à l'association des populations à la production de leur cadre de vie. De ce fait, elle fait peu de cas d'une analyse des politiques publiques de paysage, fondée sur des méthodes issues des sciences humaines et sociales.

La remise en cause porte ainsi sur la question des valeurs (esthétiques, patrimoniales, d'usage, etc.) accordées aux paysages ; valeurs que l'expertise paysagère préfère à des indicateurs résultant, par exemple, d'enquêtes sociologiques, de quantification économique ou d'un diagnostic environnemental. Ces valeurs paraissent contradictoires. La biodiversité d'une friche semble parfois peu compatible avec sa valeur esthétique. Ce qui est sain - bon pour la santé - n'équivaut pas nécessairement à ce qui est agréable à l'œil, considéré comme beau selon un système établi de codes sociaux. La question de la valeur des valeurs n'est pas réglée dans la mesure où se pose le problème de l'expert qui va déterminer la valeur. S'agit-il d'un paysagiste ? Il demeure suspecté de viser un projet de paysage, d'être en amont de ce qui lui est demandé, de négliger la valeur patrimoniale au profit d'une démarche projectuelle⁵. Dans quelle mesure peut-il dépasser son intérêt de professionnel, ou tout simplement sa subjectivité individuelle, pour saisir l'intérêt général d'une population, voire l'intérêt universel de l'humanité ?

Au pôle de la sensibilité, de la culture et de l'art, l'expertise paysagère apparaît contradictoire, arbitraire et relative⁶. Elle contrevient aux critères scientifiques que sont, en droit sinon en fait, la rationalité, l'objectivité et l'universalité. On pourrait ajouter qu'elle n'est pas falsifiable⁷. Elle avance une version de ce qui doit être et de ce que l'on devrait faire pour passer à un état jugé meilleur, plus satisfaisant, concernant un lieu ou un site. Elle ne livre pas un ensemble de propositions qui, s'il ne se réalisait pas, falsifierait l'expertise. Elle préconise plutôt qu'elle ne prédit, au sens que Karl Popper donne à ce terme⁸.

Le paysage requiert l'articulation de l'art et de la science

Il reste à savoir si, du point de vue du paysage, cette argumentation est acceptable. La série de distinctions, qui se subsume sous l'opposition de l'art à la science, est-elle pertinente quand on traite du paysage ? À titre d'exemple, peut-on évincer l'expertise paysagère dès que l'identité, la qualité ou la compétitivité territoriales sont interrogées ? L'identité d'un paysage - sa singularité - mêle le socle géographique sur lequel se déroule toute action humaine, l'entité politique et administrative dans laquelle on agit, le rapport culturel que les hommes entretiennent à leur environnement. La qualité d'un paysage, qui n'existe pas en dehors de l'individu ou du groupe social qui l'appréhendent, comporte à la fois des éléments d'appréciations subjectifs, culturels, et des éléments quantifiables, tels l'apport du tourisme à l'économie ou l'impact sur les populations de la biodiversité des écosystèmes. La compétitivité des territoires est autant affaire d'attractivité potentielle à révéler - d'intuition paysagère -, de développement économique territorial à assurer que d'environnement à renaturer.

La question de la valeur des paysages, du sens qu'on leur accorde, ne suffit certes pas à assurer une expertise satisfaisante. Elle est néanmoins indissoluble dans celle des indicateurs, si scientifiques soient-ils. Inversement, la science ne peut venir à bout de l'ensemble des représentations inhérentes au paysage résultant de « facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations⁹ ». De plus, la science, qui porte sur ce qui est, ne peut se substituer à l'expertise paysagère qui, en engageant des questions éthiques, porte sur ce qui devrait être. Le paysage, en tant qu'objet complexe, n'appelle-t-il pas une articulation de l'art et de la science ?

Une dichotomie paradigmatique de la science et de l'art à propos du paysage

Du paradigme paysagiste au paradigme paysager

Pour instruire cette articulation art/science, il paraît nécessaire d'en passer par l'histoire des paradigmes qui, à l'époque contemporaine, ont sous-tendu les champs disciplinaires s'attachant à l'étude du paysage. Dans la culture occidentale, la notion de paysage peut être saisie à travers trois grands paradigmes si, par ce terme, nous entendons, en un sens inspiré de Thomas Kuhn, que le paysage a été pensé à partir d'une pratique ou d'une discipline scientifique jugée exemplaire¹⁰.

Provenant notamment de la peinture, la notion de paysage a d'abord relevé d'une démarche artistique et d'un paradigme esthétique que l'on pourrait appeler « paysagiste ». En ce sens, les paysagistes concepteurs - formés, entre autres, à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles - sont les lointains héritiers des peintres qui, dans la Rome du I^{er} siècle av. J.-C., peignaient des paysages plus ou moins réalistes sur les murs des jardins afin d'en agrandir la surface grâce à l'illusion de la perspective atmosphérique. Plus proches de nous, ces paysagistes et le paradigme esthétique dont ils participent sont également les légataires de l'école de Barbizon¹¹.

C'est en un second temps que, à l'écart du pôle de l'art, s'est manifesté l'intérêt que de nombreuses disciplines scientifiques ont porté au paysage considéré dans sa matérialité. Il s'agit, notamment, de la géographie - à travers les questions de la production physique de l'espace et des politiques publiques de territoires -, de l'agronomie - par le biais des questions de fertilité chimique des sols, des lois physiques de l'hydraulique ou de la sélection biologique des variétés végétales -, de l'horticulture - centrée sur le jardin comme lieu de production et d'agrément -, de l'écologie - préoccupée par les problèmes liés aux écosystèmes.

Le premier paradigme, paysagiste, a donc été concurrencé par un paradigme « paysager », davantage tourné vers la science ou, mieux, vers certains champs scientifiques. L'acception artistique de la notion de paysage a été minimisée, surtout dans les domaines agronomiques - où elle a disparu - et écologiques - où elle n'est réapparue que récemment¹².

Origine historique, fondement et conséquences de cette opposition paradigmatique

Pour retrouver l'origine - une des origines - de cette opposition paradigmatique en matière de paysage, il faudrait remonter au début du XVI^e siècle, aux premiers ouvrages traitant des jardins exclusivement voués à l'ornementation et aux aménités. Dans son *Agricultura de jardines* (1592), Gregorio de los Ríos préconise

l'usage de certaines plantes et, à travers ce choix des végétaux, il distingue entre la « science des herboristes », dont la finalité est la santé humaine, et l'agriculture appliquée aux jardins, qui vise le seul plaisir des sens, c'est-à-dire une pratique qui deviendra l'art des jardins¹³.

Pour expliquer l'opposition art/science et sa traduction paradigmatique, on peut avancer, en dehors de son origine, le fait qu'elle se fonde sur le caractère hybride du paysage. Produit par la nature et la culture, réalité matérielle et construction immatérielle, il s'accommode mal d'une définition simple et unique. Du point de vue de la perception, le paysage désigne « l'étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect¹⁴ ». Il n'est pas anodin que Michel Corajoud, en tant que paysagiste, définisse le paysage comme « l'endroit où le ciel et la terre se rencontrent¹⁵ ». Il distingue cette définition du paysage, qui porte sur « l'horizon », de la verticalité du regard en plongée des photographies aériennes¹⁶. Le paysage est affaire de sens, de sensations et de significations qui ne peuvent être saisis dès lors que l'homme s'arrache à la terre, refuse son appartenance intrinsèque à la terre. En tant que concepteur, il met l'accent sur le versant culturel et immatériel du paysage, s'écarte des apports de la technique et se situe au pôle de l'art. Au pôle des sciences, la géographie, attachée à la matérialité physique et à la production matérielle du paysage - par le travail ou l'action politique -, parle plus volontiers de « territoire ». On sait que l'écologie préfère parler d'« environnement ». Force est de constater que cette opposition s'est renforcée du fait de la spécialisation croissante des savoir-faire et des savoirs qui, des sciences de la nature aux sciences de l'homme et de la société, peinent parfois à se comprendre quand ils cherchent à dialoguer. Ce sont là toutes les limites désormais connues de la pluridisciplinarité ou de l'interdisciplinarité¹⁷.

Un paradigme paysagétique ?

Il existe cependant des indices du dépassement de cette opposition paradigmatique de l'art et de la science. Soutenues et amplifiées par la Convention européenne du paysage de Florence (2000), des politiques publiques font du paysage un outil de développement territorial. Cherchant à requalifier le cadre de vie des populations, elles s'intéressent autant à l'esthétique qu'à la durabilité des espaces paysagers à créer ou à restaurer. Une évolution comparable est à noter chez les paysagistes concepteurs. En se fondant sur son expérience professionnelle, Gilles Clément incite ses étudiants à bâtir des projets de paysage qui en appellent à l'imaginaire, au rêve, à l'utopie, tout en restant soucieux du vivant, c'est-à-dire en empruntant à l'écologie des notions telles que le développement durable¹⁸.

Ces deux mouvements, qui ressortissent à la commande politique et à la création paysagère, convergent. Ils semblent vouloir mettre un terme à ce que Philippe Descola a nommé le « grand partage » entre nature et culture et, partant, à l'opposition art/science. Ils laissent peut-être entendre qu'un nouveau paradigme est en train de s'élaborer. Ce dernier accompagnerait l'émergence d'une métascience, dans la mesure où elle ne se satisferait plus d'une interdisciplinarité témoignant encore de l'opposition art/science qu'il s'agit de dépasser. Après les paradigmes paysagiste et paysager, nous assisterions à l'avènement d'un paradigme « paysagétique¹⁹ ».

S'agit-il de simples indices, d'une hypothèse floue ? À partir des années 1990, deux phénomènes confortent les analyses que nous venons d'esquisser²⁰. Premièrement, de nouvelles théories relatives au paysage ont vu le jour. C'est ainsi qu'Augustin Berque défend le caractère « trajectif » du paysage ; la notion de « trajection » désignant la « combinaison médiale du subjectif et de l'objectif, du physique et du phénoménal, de l'écologique et du symbolique, produisant la médiance²¹ », c'est-à-dire le milieu existentiel. Cette saisie théorique ne distingue-t-elle pas le paysage du « milieu », au sens strictement écologique du terme, et du « territoire », tel que l'entendent les géographes, en voulant concilier ce qui ressortit à la nature et à la culture, à la science et à l'art ?

Deuxièmement, ces nouvelles propositions théoriques, qui touchent à la définition même du paysage, vont de pair avec une reconfiguration des champs disciplinaires. Gérard Chouquer propose d'associer l'archéologie et la géographie en fondant ce qu'il nomme « l'archéogéographie²² ». Le recours à l'archéologie vise à réunir les « spécialités » telles que la topographie historique, l'archéomorphologie, la géoarchéologie, etc. Il signifie aussi la prise en compte de la durée historique dans une approche spatiale du paysage et la nécessité d'interroger la manière dont les savoirs historiques et géographiques relatifs au paysage se sont construits. Quant à l'usage de « géographie », il renvoie à l'étude de la surface de la terre, à la dynamique historique des formes naturelles et culturelles composant cette surface. Les sols, les modelés géographiques, les formes planimétriques sont étudiés dans leur interaction avec les projets de société qui les ont produits et/ou modifiés. En plaçant les formes au cœur de l'étude du paysage, l'archéogéographie témoigne de la volonté de lier l'espace et le temps, la nature et la culture.

Toujours dans l'ordre des recompositions des champs disciplinaires, Joëlle Burnaouf et Philippe Leveau proposent le concept « d'anthroposystème²³ ». Dans une démarche qui veut conjuguer anthropologie et approche systémique, ils situent ce concept au carrefour des notions d'écosystème, de géosystème et de socio-système²⁴. Partant de l'idée que le paysage est un objet hybride, découlant de nature et de culture, relevant du savoir (de la science) et du pouvoir (du politique), il souligne la nécessité de considérer l'écosystème comme une partie de l'anthroposystème (et non pas le contraire). Il marque en effet le rôle prépondérant - mais non exclusif - que les sociétés humaines jouent, depuis le néolithique, dans l'exploitation de l'espace naturel, le transformant ainsi en territoire.

Il est vrai que le dépassement de l'opposition art/science est plus directement saisissable dans l'œuvre d'Augustin Berque. Dans ces deux reconfigurations disciplinaires, c'est plutôt l'opposition nature/culture qui est visée, que celle subsistant entre art et science. Toutefois, pour ce qui concerne Gérard Chouquer et l'archéogéographie, il n'est pas possible de traiter du caractère esthétique des formes telles qu'elles sont exploitées dans les projets de paysages souhaités par les populations. L'art et l'esthétique ne peuvent rester à l'écart de cette science. Et c'est ce que montre la critique de la théorie de l'« artialisation », élaborée par Alain Roger, que Gérard Chouquer a conduite afin de repositionner la question du paysage²⁵. De plus, comment l'art et l'esthétique pourraient-ils rester étrangers aux rapprochements nature/culture, savoir/pouvoir ? Ils constituent peut-être un des chaînons susceptibles d'opérer ce double rapprochement. Le projet de paysage ne tient-il pas de la culture - du désir de paysages des sociétés - tout en puisant ses matériaux dans le vivant ? Ne s'appuie-t-il pas sur le savoir, qu'il soit issu des sciences de la nature ou des sciences de l'homme et de la société, pour exercer le pouvoir que mobilise toute politique publique de paysage ? En outre, ces deux reconfigurations disciplinaires témoignent de la volonté d'unifier les savoirs relatifs au paysage. Elles étayaient l'hypothèse qu'une métascience du paysage cherche à s'élaborer et qu'un nouveau paradigme tente d'émerger.

Articulation ou dépassement ?

Retracée à grands traits, l'évolution des paradigmes liés aux sciences du paysage suggère que ce n'est pas simplement une articulation de l'art à la science que le paysage demande. C'est plutôt le dépassement de l'opposition art/science que le paysage incite à mettre en œuvre.

Reste à savoir ce qu'il faut entendre par dépassement de cette opposition. Eu égard aux propositions théoriques et aux reconfigurations des champs disciplinaires dont nous venons de faire état, on comprend qu'il s'agit de chercher l'unité des disciplines scientifiques que cette opposition a contribué à disloquer. Ces reconfigurations demeurent néanmoins relativement différentes. Comment penser ce dépassement de l'opposition art/science et la réalisation de cette unité ?

L'hypothèse d'une science du paysage

De la classification aristotélicienne des sciences aux sciences contemporaines du paysage

Cette recherche de l'unité des savoirs n'est pas sans précédent dans l'histoire des idées ; précédent susceptible de nous guider dans notre questionnement. Tel fut l'objectif poursuivi, dès le IV^e siècle av. J.-C., par Aristote.

Pour penser cette unité, le Stagirite commence par distinguer les sciences dites poétiques, pratiques et théorétiques. Celles-ci divergent selon qu'elles produisent un objet matériel ou une œuvre extérieure à l'agent (les premières), qu'elles engagent une action morale ou politique ayant pour fin le perfectionnement de l'agent lui-même (les deuxièmes), qu'elles s'attachent à connaître les choses en elles-mêmes et pour elles-mêmes, de façon désintéressée (les troisièmes). Puis Aristote énonce l'hypothèse que seule une métascience, irréductible, d'une part, au caractère intéressé des sciences poétiques ou pratiques et, d'autre part, au caractère partiel de chacune des sciences théorétiques, fussent-elles désintéressées, serait à même de réaliser cette unité.

Transposée aux champs disciplinaires contemporains dont le paysage relève, cette classification laisse entendre que les sciences poétiques correspondent à la « production » du paysage et de ses représentations, c'est-à-dire à l'histoire de l'art, à la critique de projet de paysage et, de façon générale, à toute critique portant sur l'ingénierie, notamment écologique, agronomique, forestière et urbaine. Les sciences pratiques concernent les sciences morales et politiques, économiques, sociales et juridiques, et toute discipline qui ressortit aux sciences de « l'action » à partir du moment où celle-ci met en jeu le paysage. Les sciences théorétiques regroupent l'histoire, la géographie, l'écologie, l'anthropologie et, plus largement, les disciplines qui peuvent se comprendre comme les sciences fondamentales de la « connaissance » du paysage.

Elle laisse entrevoir que seule *une* science théorétique - désintéressée et unitaire -, une métascience, pourrait connaître le paysage pour et en lui-même. Elle serait différente des sciences poétiques du paysage, qui visent la production d'une œuvre paysagiste, des sciences pratiques du paysage, pour lesquelles celui-ci devient, par exemple, l'objet paysager d'une médiation et l'outil d'une identité territoriale, des sciences théorétiques qui ont saisi le paysage depuis un aspect particulier. Elle se situerait au-delà des sciences poétiques, qui ont cerné le paysage au pôle de l'art, et des sciences pratiques et théorétiques, qui ont étudié le paysage au pôle des sciences de l'homme et de la société, d'une part, ou des sciences de la nature, d'autre part.

Enfin, cette classification transposée laisse entendre que l'unité de la science théorétique du paysage - la paysagétique - reste à produire. Elle incite à penser que cette entreprise comporte une certaine prise de risque. La question est donc de savoir comment procéder.

Les conditions de possibilité de cette science

Pour réaliser cette unité, opérer le dépassement de l'opposition art/science auquel le paysage nous invite, ne s'agirait-il pas d'élaborer l'épistémologie de ces champs disciplinaires ? En étant attentif aux problématiques, aux concepts, aux théories, aux paradigmes que ces disciplines ont forgés et véhiculés à propos du paysage, on repérerait les obstacles épistémologiques qui ont freiné l'avènement de cette métascience et,

inversement, on cernerait les moments où cette discipline a failli advenir.

Seule une équipe pluridisciplinaire, dont les membres entreprendraient ce travail pour la discipline dont ils sont originaires, pourrait se fixer un tel programme de recherche et tenter de le mettre en œuvre²⁶. Ils ne seraient nullement assurés d'aboutir. Mais cette entreprise ne signerait-elle pas, en elle-même, qu'une reconfiguration des champs disciplinaires est en marche ?

Articulation, dépassement ou unification ?

Cette contribution n'a pas pour but d'explorer cette voie et il est trop tôt pour pouvoir répondre et clôturer les questions qu'elle pose. Ces analyses nous suffisent néanmoins pour soutenir que c'est une forme d'unité des champs disciplinaires que le paysage requiert. Au-delà d'une articulation, art/science, il s'agit de dépasser cette opposition, c'est-à-dire de dépasser le caractère éclaté, intéressé, ou partiel des savoirs concernant le paysage et, peut-être, de tout autre objet d'étude. Nous aurions véritablement affaire à un nouveau paradigme.

Le paysage met effectivement à l'épreuve l'opposition communément admise de l'art et de la science.

L'unification des champs qu'il préconise demeure néanmoins à élaborer, de même que l'épistémologie préalable à cette unification. En ce sens, il s'agit plus que d'une mise à l'épreuve d'une opposition trop vite admise. C'est un véritable défi que le paysage nous pousse à relever.

Notes

1. Pour une présentation détaillée des écoles françaises du paysage, voir, de P. Donadieu, *Les Paysagistes, ou les Métamorphoses du jardinier*, Arles, Actes Sud/ENSP, 2009.
2. Ce terme désigne l'abondance, la variété et la constitution génétique des animaux et des plantes dans la nature. Il s'agit donc de diversité au sein des espèces et entre espèces, ainsi que celle des écosystèmes. La définition est empruntée au glossaire qui se trouve à la fin de l'ouvrage de O. et H. Descamps, *Au printemps des paysages*, Paris, Buchet/Chastel, 2004.
3. « Renaturation » : de l'anglais *re-naturation*, ce terme désigne, en écologie, un retour à l'état originel (autochtone ou non) d'un milieu qui a été dénaturé (altéré, déformé, changé, défiguré), pris en charge par des techniques écologiques de restauration. D'après P. Donadieu et E. Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, Dijon, Éducagri, 2002.
4. L'anthropisation, concept tiré de l'écologie, désigne les modifications des milieux naturels en raison de l'intervention des hommes. Sur l'idée qu'il est difficile d'exclure de l'écologie toute considération humaine, se référer à P. Blandin et D. Bergandi, « L'Homme et la nature : les sciences changent de rôle », dans C. Larrère (sous la dir. de), *Nature vive*, Paris, Nathan/MNHN, 2000.
5. C'est la critique que formule C. Di Matteo, dans « Les jardins historiques. Leur restauration », *Paysage et Aménagement*, n°27, 1994.
6. Les analyses des paysagistes fondées sur la sensibilité et tournées vers le projet ont été contestées par certains historiens et conservateurs du patrimoine : la finalité esthétique du créateur ne va pas nécessairement de pair avec la finalité patrimoniale. Voir C. Di Matteo, *ibid.*, p. 10.
7. Sur ce point, se référer à K. Popper, *La Logique de la découverte scientifique* (1959), rééd., Paris, Payot, 1973. Voir plus précisément le chapitre I de cet ouvrage : « Examen de certains problèmes fondamentaux », *ibid.*, p. 29.
8. *Ibid.* Rappelons que, pour Karl Popper, la scientificité d'une théorie se mesure, entre autres critères, à

l'aune des événements qui en sont déduits et vérifiables empiriquement, c'est-à-dire prédits. S'ils le sont, la théorie sera « corroborée ». Dans le cas contraire, la théorie sera « falsifiée ». Quand une théorie, au sens large d'une explication rationnelle de phénomènes naturels ou humains, échappe à ce type de « test » en ne faisant aucune prédiction, ou en réinterprétant tout événement qui paraît contraire à ses énoncés en son sens, elle ne doit pas être tenue pour scientifique. Karl Popper prend l'exemple de la psychanalyse et du marxisme. Nous pourrions appliquer son propos à l'expertise paysagère. Aucune expertise paysagère ne se situe dans ce type de démarche. Elle préconise et, par-là même, fait dépendre son analyse, tout comme les conséquences qui découleront de son adoption ou de son rejet par le commanditaire, du jugement de ce même commanditaire (le politique, la population).

9. Ce passage est extrait de l'article I, chapitre I, de la Convention européenne du paysage de Florence, 2000 : <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/treaties/html/176.htm>.
10. T. Kuhn, *The Structure of scientific revolutions* (1962), Paris, Flammarion, 1983. Sur ce point de définition, consulter, dans l'édition française, le chapitre I intitulé « L'acheminement vers la science normale », p. 30.
11. Sur ce point, on se référera aux récentes analyses de Serge Briffaud : « La culture du pittoresque et le patrimoine paysager contemporain », dans *Patrimoine et paysage*, Paris, éditions Lieux-Dits, 2009.
12. Ce passage doit beaucoup à un texte non publié de Pierre Donadieu. On retrouve la contribution de cet auteur dans une publication collective : Brunon, H., Chomarat-Ruiz, C., Donadieu, P., et Torre, A., « Pour une métascience du paysage », publié dans *Projets de paysage*, le 26/06/09, http://projetsdepaysage.fr/fr/pour_une_metascience_du_paysage.
13. Gregorio de los Ríos, *Agricultura de jardines* (1592) ; *L'Agriculture des jardins*, préface et traduction par C. Chomarat-Ruiz, Paris, éditions de l'Éclat, 2007, fol. 247, p. 27-30. Pour l'analyse de cette distinction, voir la préface, p. 13 de l'édition française.
14. Cette définition est extraite du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694.
15. Corajoud, M., « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans Dagognet, F., (sous la dir. de), *La Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Pays/Paysages », 1982 ; réédition dans Roger, A., (sous la dir. de), *La Théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Pays/paysages », 1995, p. 142 et sqq.
16. Michel Corajoud identifie la mort des paysages contemporains, leur caractère mortifère, avec une perte du sens. L'être humain, aidé par la technique, ne voudrait plus simplement appartenir à notre monde, opterait pour une verticalité surplombante du regard contre un rapport d'horizontalité au paysage : on réduit la perception à la surface des choses alors même que le sens advient dans une sorte d'indécision des figures composant le paysage. De façon plus précise, on ne chercherait plus à ce que le corps du paysagiste praticien serve comme opérateur du sens, qu'il fasse la synthèse entre formes naturelles et histoire, et qu'il trouve en lui une sorte de complémentarité avec les intentions initiales, c'est-à-dire avec « l'ensemble des dispositions visibles dans l'espace et l'articulation des parties » (*Ibid.*, p. 145).
17. Pour interrogation de l'interdisciplinarité, à travers la question des formations, on peut lire le numéro spécial de *Natures, sciences, Sociétés* (Les Ulis, éditions EDP Sciences) intitulé « Les formations interdisciplinaires : problèmes, expériences, perspectives ». Coordonné par M. Jollivet et M.-A. Carlander, celui-ci se trouve dans le vol. XVI, septembre 2008.
18. Clément, G., « Rêver le paysage, se soucier du vivant : pour une recherche-fiction », dans *Projets de paysage*, publié le le 24/12/2009, http://www.projetsdepaysage.fr/fr/rever_le_paysage_se_soucier_du_vivant_pour_une_recherche_fiction.

19. Pour la toute première esquisse de cette « Paysagétique », voir C. Chomarar-Ruiz, « Qu'est-ce que les jardiniers, les paysagistes et les artistes nous transmettent du paysage ? », *Patrimoine et paysage*, Paris, éditions Lieux-Dits, 2009.
Pour la signification que cette science du paysage pourrait avoir au plan des études doctorales voir : « What is a Doctorat concerning Landscape ? », *Landscape & Ruins, planning and design for regeneration of derelict places*, colloque organisé par Eclac, 23-26 septembre 2009, Firenze, Alinea editrice, 2009.
20. Ce passage doit beaucoup à la contribution d'H. Brunon au séminaire collectif qui, depuis 2008, se tient à l'EHESS (Paris). Ce séminaire porte sur les « Fondements épistémologiques d'une nouvelle science du paysage ».
Voir : <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2009/ue/372/>.
21. Berque, A., *Médiance, de milieux en paysages*, Paris, Belin/Reclus, 1990 ; *Les Raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 1995.
22. Voir <http://www.archeogeographie.org/>. Les fondements de cette « discipline hybride » ont été posés par G. Chouquer, dans *L'Étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Errance, 2000.
23. Par exemple J. Burnouf et P. Leveau (sous la dir. de), *Fleuves et Marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes*, Paris, CTHS, 2004.
24. Pour le terme d'écosystème, nos deux auteurs se réfèrent à A. G. Tansley, « The use and abuse of vegetational concepts and terms », *Ecology*, 16, 1935 ; pour celui de géosystème, ils renvoient à G. Bertrand et N. Beroutchachvili, « Le géosystème ou système territorial naturel », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. XLIX, fasc. 2, 1978.
25. Chouquer, G., « À propos d'un contresens partiel sur "Pays" et "Paysage" dans le Court Traité du paysage d'Alain Roger », *Études rurales. Le retour du marchand dans la Chine rurale*, 161-162, 2002, <http://etudesrurales.revues.org/document98.html>.
Sur la notion d' « artialisation » : Roger, A., *Court Traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.
26. C'est le programme mis en œuvre par le séminaire de l'EHESS, « Fondements épistémologiques d'une nouvelle science du paysage », cité plus haut. L'équipe est composée de Luc Bossuet (sociologue), Hervé Brunon (historien des jardins et des paysages), Catherine Chomarar-Ruiz (philosophe, historienne des jardins et des paysages), Pierre Donadieu (géographe), Jacques Leenhardt (sociologue de la littérature) et André Torre (économiste).

Catherine Chomarar-Ruiz

Philosophe, historienne des jardins et des paysages.

Maître de conférences à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Directrice du Larep (Laboratoire de recherche de l'école du paysage de Versailles), chercheur de l'équipe Proximités, UMR 1048 SAD-APT INRA, et chercheur correspondant du Centre André-Chastel - UMR8150 (université Paris-Sorbonne Paris IV, CNRS, DAPA).

Courriel : c.chomarar@orange.fr

Bibliographie

Bertrand, G., et Beroutchachvili, N., « Le géosystème ou système territorial naturel », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. XLIX, fasc. 2, 1978.

Berque, A., *Médiancé, de milieux en paysages*, Paris, Belin/Reclus, 1990 ; *Les Raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 1995.

Blandin, P. et Bergandi, D., « L'Homme et la nature : les sciences changent de rôle », dans Larrère, C. (sous la dir. de), *Nature vive*, Paris, Nathan/MNHN, 2000.

Briffaud, S., « La culture du pittoresque et le patrimoine paysager contemporain », *Patrimoine et paysage*, Paris, éditions Lieux-Dits, 2009.

Brunon, H., Chomar-Ruiz, C., Donadieu, P., et Torre, A., « Pour une métascience du paysage », publié dans *Projets de paysage* le 26/06/09, http://projetsdepaysage.fr/fr/pour_une_metascience_du_paysage.

Burnouf, J., et Leveau, P., (sous la dir. de), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes*, Paris, CTHS, 2004.

Clément, G., « Rêver le paysage, se soucier du vivant : pour une recherche-fiction », publié dans *Projets de paysage* le 24/12/2009, http://www.projetsdepaysage.fr/fr/rever_le_paysage_se_soucier_du_vivant_pour_une_recherche_fiction.

Chomar-Ruiz, C., « Qu'est-ce que les jardiniers, les paysagistes et les artistes nous transmettent du paysage ? », *Patrimoine et paysage*, Paris, éditions Lieux-Dits, 2009.

« What is a Doctorat concerning Landscape ? », *Landscape & Ruins, planning and design for regeneration of derelict places*, colloque organisé par Eclas, 23-26 septembre 2009, Firenze, Alinea editrice, 2009.

Chouquer, G., « À propos d'un contresens partiel sur "Pays" et "Paysage" dans le Court Traité du paysage d'Alain Roger », *Études rurales. Le retour du marchand dans la Chine rurale*, 161-162, 2002, <http://etudesrurales.revues.org/document98.html> ;

L'Étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire, Paris, Errance, 2000.

Convention européenne du paysage de Florence, 2000, <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/treaties/html/176.htm>.

Corajoud, M., « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans Dagognet, F., (sous la dir. de), *La Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Pays/Paysages », 1982 ; réédition dans Roger, A. (sous la dir. de), *La Théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Pays/paysages », 1995.

Descamps, H. et O., *Au printemps des paysages*, Paris, Buchet-Chastel, 2004.

Di Matteo, C., « Les jardins historiques. Leur restauration », *P. A. Paysage et aménagement*, n°27, 1994.

Donadieu, P., *Les Paysagistes, ou les Métamorphoses du jardinier*, Arles, Actes Sud / ENSP, 2009.

Donadieu, P. et Mazas, E., *Des mots de paysage et de jardin*, Dijon, Éducagri, 2002.

Jollivet, M. et Carlander, M.-A., (sous la dir. de), « Les formations interdisciplinaires : problèmes, expériences, perspectives », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. XVI, Les Ulis, éditions EDP Sciences, septembre 2008.

Kuhn, T., *The Structure of scientific revolutions*, (1962), Paris, Flammarion, 1983.

Popper, K., *La Logique de la découverte scientifique* (1959), rééd., Paris, Payot, 1973.

Ríos, G. de los, *Agricultura de jardines* (1592) ; *L'Agriculture des jardins*, préface et traduction par C. Chomar-Ruiz, Paris, éditions de l'Éclat, 2007.

Roger, A., *Court Traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.

Tansley, A. G., « The use and abuse of vegetational concepts and terms », *Ecology*, 16, 1935.